

L'ACLOT

Annonces : par ligne, 20 centimes. — Judiciaires, 2 francs. — Réclames, 1 franc.

ON TRAITE A FORFAIT.

L'ACLOT.

L'Acrot n'a pas de programme à défendre ni de politique à combattre; il est trop jeune et il a le caractère trop léger pour ne pas laisser ces graves soucis à ses aînés dont c'est d'ailleurs la principale, j'allais dire l'unique préoccupation.

Pour lui, il vit dans la rue et il aime la rue; il est, comme son nom l'indique, Nivellois de naissance; il est également, ce même nom le prouve, Nivellois de cœur: il passe donc son insouciant existence sur le pavé de sa vieille ville; il va, le nez au vent où le hasard veut bien le mener et s'il rencontre sur sa route quelque chose qui lui plaise ou qui le choque, il ouvre la bouche et il parle. Il parle à qui? Il n'en sait rien et, dans le fond, peu lui importe. Il parle, peut-être parce que d'autres se taisent ou peut-être tout simplement parce que c'est, pour lui, un besoin de parler.

Comme tout bon Nivellois de la vieille race, il adore les ducasses, les fêtes de rues, les concerts, les tartes et les bouteilles de *peeterman* sous les gloriettes, les promenades dans les environs si pittoresques de la ville, et c'est même un de ses gros chagrins de vous voir, Mesdemoiselles et Messieurs, non pas aban-

donner, Dieu merci! mais reléguer au second plan tous ces plaisirs simples, rustiques et charmants, dont savaient se contenter nos pères.

Nivelles, sa physionomie, son caractère, ses usages, sa langue, voilà ce que l'Acrot se propose d'étudier, si toutefois cette tête envolée est capable de quelque étude.

Mais ce dont il s'occupera de préférence, c'est de la vie Nivelloise: nul événement, nulle réjouissance, de quelque nature que ce soit, ne le laisseront indifférent dès qu'ils auront Nivelles pour théâtre, et depuis la procession de la kermesse jusqu'au plus petit concours *passager* de jeu de quilles, tout sera pour lui sujet de *conversation*; car ne vous y méprenez pas: l'Acrot n'est nullement disposé à vous servir des dissertations en plusieurs points: il n'aime guère le sermon et rien ne l'endort comme une conférence. Mais il se propose de venir quelquefois, le dimanche, avant ou après votre dîner, c'est-à-dire lorsque vous prenez un apéritif ou un digestif et que vous n'avez rien de mieux à faire, il se propose de venir alors causer familièrement avec vous de tout ce qui se sera passé de remarquable pendant la semaine, la quinzaine ou le mois qui se seront écoulés depuis notre dernière entrevue.

Vous voilà prévenu, mon cher Monsieur; si ces projets vous déplaisent, n'achetez pas l'Acrot

et selon votre caractère, ne vous en occupez pas ou dites en tout le mal possible; s'ils vous plaisent, au contraire, eh bien!... mais vous savez mieux que personne ce que vous avez à faire et ce n'est pas à l'Acrot à vous donner des conseils sur ce point, ni sur d'autres.

Dans tous les cas, adviene que pourra! Si l'on nous laisse vivre, tant mieux; sinon, tant pis... et n'en parlons plus!

LA RÉDACTION.

LES COURSES.

On disait que « cela ne prendrait pas » et il se trouve que « cela a pris. » Tant mieux! Tant mieux! Et un ban en l'honneur de ceux qui ont su lancer l'affaire et la mener à bonne fin!

Nous avons donc vu des courses à Nivelles et, ma foi, c'est chose très intéressante et très agréable. La plupart de nos *bookmakers* (et nous sommes du nombre, étonné par nature, fort casaniers n'avaient jamais assisté à pareil spectacle et n'osaient avouer qu'ils n'y voyaient que du feu. Mais l'originalité du coup d'œil, l'animation et la vie qu'il y avait dans nos « prés Rase », d'ordinaire si endormis, la tribune aux toilettes claires, les équipages de toute forme et de toute couleur, les costumes variés des *Jokeys*, l'entrain des luttes, tout cela plaisait aux profanes qui ne se rendaient pas bien compte du mécanisme des courses et qui déroutaient, par exemple, la lenteur des apprêts, les formalités des départs et surtout l'argot singulier de ces gaillards peu avenants qu'on appelle des *bookmakers*.

De nombreuses notabilités assistaient aux

Feuilleton de l'Acrot.

ENN' CRUÉLE

Iun qu'a ieu n'bell couye, ci l'semaine avant l'cienne passée, c'est Batisse...

— Quéte Batisse, hon?

— Bi, Batisse, Batisse Fifi, qu'on dit toudi, qué s' sieur a marié l'garçon Zirée. Il est vigin avé mi, 'ndo li et c'est d'ainsi qu'd'jai vu l'farce qu'il-z-est arrivé.

Comme Batisse a co bi l'habitude, in s'erlévant, dé r'loper n'goutte ou bi deux même quand i tché, i stou d'allé avaler in berdgi au cabaret Zéphyr, deux maisos pus long qué l'cienne. Waie mais, in stant là, c'qui n'li prend ni l'idée, pou n'pus r'passer pa l'rué, dé r'inter à s'maiso pa l'cour du vigin qu'est d'justémint l'vi djeun du Cron, in vèuf qué s'garçon est saudart éié qui d'meuire là avé s'bell fie.

In ellet, sans pus d'longs contes, là m'Batisse qui saute au d'zeur dé l'haie et vellà dins l'cour du Cron...

— Bi, c'astou co ieu n' dé franchise, estel làle!

— Bi, n'dirou-t-on ni qu'ça vo surprind? A-t-i in pus franc tigneu qu'li? Mais ça n'fait ri, il m'el a paï. I n'astou ni co r'icheu su ses potières qué l'chi du Cron sourde dé s'garinne, furieux comme in intradji, et s'lance sur li in abaïant à tout squetter. I stou aloi par bonheur; mais mon homme, qui n's'attindou ni pu à ça qu'a mori, a sté tout saisi, comme dé d'jusse éié i s'a r'tiré comme s'il avou vu l'diale éié l'infier. Mais in volant s'ertirer, vellà qui s'fout les

quatte pattes in air dins l'fosse à l'fichée du Cron qui stou là padère....

— Va-t-au foute, vous?

— Va-t-au foute tant qu'vo vourez, mais l'n'a ni toudi moui in bourd.

D'jastou d'justémint à m'maiso à c'moumint là. Là qu'd'j'intindis qu'on squetou les milliards de Dieu dins l'cour du Cron. Djé monte in haut pou vir pa m'fernieste qui c'qui inéinout in ramatche pareie éié qu'est-ce qué d'jwé? El tieste, ri quel tieste de Batisse qui passou hour de l'fosse!

Djé n'ai toudi jamais tant ri d'ma vie qué d'vir in tableu pareie. I d'gigotou là d'dins comme el dièle din l'ieu bénite éié pus qu'i s'desmainou, pus qu'i s'imbernou éié pus qué d'riou....

— Sacré tonnerre, j'arou bi volu iesse à vo place....

— Mi étou d'vourou qu'vo l'ari ieu vu: vo d'ari ieu vu ieu dé frimousse?

A l'fin pourtant, à fours dé s'grawi éié dé s'desgrawi, il a parvénu à souri déhours; mais ça n'a ni sté sans ruges.

Vellà déhours es'coup éi. Si s'tou d'jà d'rolle quand i s'tou d'ins, in faut ni d'mander quand il a sté stampé: in vrai teli canard! Éie n'pesse! D'javou d'ouvri n'petite cratie à m'fernieste pou mi guider; i m'a là arrivé t-atussi rade in ouffée qué d'vo garantis qu'on dé ramassou pu avé s'nez qu'avé in palot!

El premi qu'il a fait, c'a sté d'raviser pa tous costés au vigin pou vir si quéd'fwé iun ou bi l'autre en l'avou ni vu. — J'avou ieu sogne dé m'muchi padri m'rideau, ça fait qu'ainsi djé n'povou mau d'isse vu.

Quand il a ient sté tranquie dé c' costé là, i n'a fait qu'in saut din s'cour éié il a couminchi à satchi sés loques hours dé s'dos: es ceindri d'abourd (pa c' qué v'n'el' vi jamais sans s'ceindri comme si s'tou toudi attelé à l'besogne, et avé ça, sans l'déméprigi, si d'a iun qu'a des souffettes pa d'sous ses bras, c'est bi li,

n'do?) Après s'ceindri, c'a sté l'tour dé s'dgilet... in dgilet qu'pu bi fait n'cwé d'sus, pa'qu'i stou si bi trimpé qué d'arus bi seur qu'il est tout consommé éié qu'quand i s'aba setch, i tchéra in pièches comme sr n'douzaine dé soris avinment déine d'sus, Après s'dgilet, v'là s'maronne, à c'l'heure!

« Nom dés os, qu' djé m' dis in mi même, bi no stons » din l'hou; i n'f'arou pu à c'l'heure, pou fer tant » qu'd'isse à l'ouvrathe, qu'i n'tire es'tchemise étou » éié qu'i n'sé foute din l'batch dé l'pompe! Bi in v'là » co ieu' des commission! »

Quand il a ieu sté à pania volant, il a d'ri coup d'pi ramouné ses loques din n'in coin éié il est r'coursu din s'maiso. In n'astou ni co si rade r'inter qué s'tchemise, ou pou mieux dire qué s'braie, volou pa l'fernieste d'in haut éié v'nou tché din l'cour.

Djé vivrou cint-z-ans qué d'jarai toudi c'tableu là d'vant mes ys....

— Bi, d'vo cwé!

Mais l'pu bia, vo pinsez quéd'fwé qu'après in algarade pareie, Batisse es s'ra mi din s'lit pou s'er-suer éié qu'il ara toudi bi d'meuré in d'jous sans mindgi. Ah oui! Batisse en' sé fout pas mal dé ça éié ni co in quart d'heure après qu'djé l'avou vu apotadgi dé c'façon là, i stou su s'n'huche avé s'ténue liméro iun éié i d'visou avé l'vi Chôché!; même dé pu, à c'qui stou là occupé, là Dore qui passe avé s'browette in gueillant comme i fait toudi: « Ah! moulettes! » Eh bi n'fi, vo m'cwérez si vo vourez, mais Batisse li za acaté in saia d'mourmoulettes; i s'a mis à l'ouvrathe à l's'ernertif éié in quart d'heure après i n'in d'meurou pu fripp' ni frappe, sans compter qu'avé ça il a co avalé twé tartines éié deux chopes dé bières....

— Bi i' n'est ni possip'?

— T'haussi seur qué d'sus ci! Éié si c'est ni la vérité, qué l'goutte qué d'va bwère em' serve dé pwéson!

courses : le collège échevinal, la plupart de nos conseillers communaux, d'anciens membres du Sénat et de la Chambre des Représentés ; des membres (anciens et actuels) du conseil provincial des magistrats, des fonctionnaires, MM. les Bourgmestres de Baulers et de Bornival, ainsi qu'une foule de jolies femmes, voilà nous semble-t-il, une assemblée bien composée.

Rien n'a manqué à cette fête, pas même la petite pluie et l'accident de rigueur.

Le peuple celui qui ne peut pas se payer une pelouse à 1 franc ou même à 0,50 centimes est venu se masser au chemin de la ruelle du monde et à l'issue de la longue haie, il a pu ainsi jouir à l'œil du spectacle et il s'est vivement intéressé aux diverses péripéties des courses : certes personne n'a songé à s'en plaindre et nous avons même entendu des gens maussades qui demandaient pourquoi on lui avait interdit, à ce pauvre peuple, l'accès du parc public de la Dodaine.

La Société royale des Amis de la Concorde installée sur un kiosque très... comment dirais-je ? très pittoresque, a joué plusieurs morceaux pendant les courses ; Le Cerele et l'Harmanie devaient également donner un concert le soir sur la Grand'place, mais ils en ont été empêchés par le mauvais temps et aussi croyons nous par un sentiment très louable de respect pour le deuil tout récent d'une famille habitant à quelques pas du kiosque.

Les organisateurs des courses ont prouvé dimanche qu'ils sont de ceux-là : « qui pour leur coup d'essai veulent des coups de maître. »

L'actot les félicite vivement de leur succès, leur souhaite bon courage et ne peut s'empêcher de dire familièrement à l'un d'eux :

Et adon mayeur, quand s' qu'on r'pique?

L'arrivée des Grenadiers.

Ils sont enfin arrivés, ces fameux grenadiers que tout le beau sexe nivellois attendait avec impatience. C'est samedi dernier qu'ils ont fait dans notre ville leur entrée triomphale.

Dès le matin — ici l'on fait tout au dernier moment — les agents de police en grande tenue allaient de porte en porte prier les habitants d'arborer, afin de faire à cette fraction d'un de nos plus beaux régiments une réception convenable.

Malgré ce pressant appel, les drapeaux étaient rares ; nous en avons compté quatre dans la rue de Namur, six sur la grand'place, un dans la rue de St^e Gertrude, neuf dans la rue de Mons et un dans l'impasse Comptoir.

Par suite d'une interprétation erronée de la dépêche annonçant l'heure de l'arrivée des grenadiers, la Société royale des Amis de la Concorde s'était rendue dix heures à la gare. C'est alors seulement que l'on s'aperçut de la méprise ; on avait pris l'heure du départ de Bruxelles pour l'heure de l'arrivée dans notre ville, de sorte que les musiciens n'eurent d'autre ressource que d'aller dans les cafés voisins vider cinq ou six pintes.

Cette réception avait mis tout le monde sur pied. A onze heures il y avait foule aux environs de la gare : les couturières avaient quitté leurs ateliers, les peintres leurs échaffaudages, les employés leurs bureaux ; c'était un chômage général.

Une fraction du Conseil communal arrive bientôt, conduite par M. le bourgmestre en tenue officielle. Elle est reçue dans les salons de M. le chef de station.

A onze heures quarante, un mouvement se produit dans la foule ; le train est annoncé. Les fanfares vont se ranger sur le quai en face de la sortie ; le Conseil communal fait de même.

Le train entre en gare aux sons d'une Brabançonne.

La descente s'effectue rapidement. M. le Bourgmestre s'avance vers le capitaine et lui souhaite la bienvenue. Celui-ci remercie puis échange une poignée de mains avec Messieurs les Conseillers communaux.

Une sonnerie de clairons et les grenadiers s'alignent. A ce moment, le reporter d'un journal bruxellois passe la troupe en revue.

On se met en marche : les fanfares d'abord ; puis le Conseil communal et enfin les grenadiers.

Sur tout le parcours, la population nivelloise forme la haie et fait un accueil sympathique à ses nouveaux hôtes. Les jeunes filles se montrent les plus jolis grenadiers et ceux-ci répondent par un sourire.

Le cortège traverse la grand'place et arrive à l'hôtel-de-ville. Là les grenadiers forment les faisceaux puis les gradés sont reçus dans la salle des réunions du Conseil communal où le vin d'honneur leur est sans doute offert.

Un quart d'heure après le cortège se remet en marche et se rend à la caserne.

La foule, n'ayant plus autre chose à faire, s'écoule tranquillement.

On a beaucoup commenté l'abstention de la milice citoyenne à la cérémonie de samedi dernier.

On se rappelait également que dans le principe, il avait été question d'une inauguration solennelle de la nouvelle école par M. le Ministre de la guerre.

Simple question. — L'employé qui a déchiffré la dépêche annonçant l'arrivée par le train de 10 h. 28, est-il le même que celui qui, il y a deux ans, a déchiffré celle annonçant l'arrivée dans notre ville de 608 grévistes ? Si oui, nous ouvrons immédiatement dans nos colonnes une souscription pour lui offrir une paire de lunettes et la rédaction s'inscrit pour dix centimes.

Ci : 0,10 c.

Les grenadiers ont trouvé leur caserne magnifique :

« Quelle différence avec celle d'Audenarde, » me disait dans la semaine un de ceux-ci, « là nous étions assaillis pendant la nuit par des régiments de rats ; ici nous sommes comme dans un palais. »

Allons, tant mieux ! et maintenant, Messieurs les grenadiers, soyez les bienvenus parmi nous. Et vous, mères de famille, et vous, maîtresses de maisons, gardez vos poules : nous lâchons nos coqs.

Déjà ! Vu dimanche deux grenadiers se promenant au parc de la Dodaine avec deux de nos mondaines les plus en vogue.

La Saint Barthélemy.

Bravo, la rue de de Soignies ! On s'apprête paraît-il, à fêter dignement la Saint Barthélemy et l'on profite de la circonstance pour célébrer les noces d'or de deux respectables vieillards dont le mariage date de 1835, c'est-à-dire, du déluge.

L'actot salue les époux Vermeersch-Maene et leur présente ses félicitations et ses vœux.

Et maintenant, habitants de la chaude rue, montrez qui vous êtes ! Décorez et illuminez vos façades, semez des *djonqueres* devant vos portes, mangez tant que vous pouvez de ces bonnes tartes à gros bords que vos ménagères n'auront pas manqué de vous faire et réjouissez vous en famille !

L'actot ira vous visiter pendant ces deux jours de fête et il espère pouvoir dire, au bout de la quinzaine, que le faubourg de Soignies est tout aussi gai aujourd'hui que l'était autrefois le gai faubourg de Mon !

Boîte du Journal.

Nous ouvrons dès aujourd'hui une « boîte du journal. » Notre éditeur M. Bernier, Boulevard des Archers, a bien voulu nous autoriser à faire adresser chez lui toutes les correspondances relatives à l'actot.

Nous donnerons, dans la mesure de nos moyens, tous les renseignements nivellois qu'on voudra bien nous demander.

D'un autre côté, nous recevrons avec recon-

naissance les communications à insérer, ainsi que les conseils et avis que les âmes charitables jugeraient utile de nous donner : sinous nous écarterons de la bonne voie, qu'on veuille nous en prévenir : nous sommes pleins d'ansions et d'inexpérience ; c'est là notre grand défaut... ou notre seule qualité.

AUX SOCIÉTÉS NIVELLOISES.

L'actot, qui naît aujourd'hui, est déjà dévoré d'ambition : c'est ainsi qu'il aspire à devenir « l'organe attitré » des fêtes nivelloises. Il s'adresse surtout aux ouvriers : pour toute jouissance, pour tout concours, pour tout jeu nivellois, nos colonnes sont ouvertes, qu'il s'agisse d'annoncer les fêtes, d'en rendre compte ou d'en publier les résultats.

A DROITE ET A GAUCHE.

En passant hier soir au boulevard de l'ancien Hopital, je me suis arrêté derrière la chapelle du collège, pour admirer la luxuriante végétation qui pousse, en cet endroit, sur ce qui fut la voie publique.

Que l'administration ait décidé de convertir ce chemin en prairie, le doute n'est pas possible, bien que, à ma connaissance, cette décision n'ait été nulle part publiée. Mais ne sera-t-il pas bientôt temps de tracer le sentier, de placer aux deux extrémités la clôture et les tourniquets de rigueur et de faire adjuger la location de nouveau pré ? car je suppose qu'il n'est pas encore loué : s'il l'est, qu'attend donc l'imprudent locataire pour rentrer ses foins et pourquoi ne nourrit-il pas sa chèvre (car il doit en avoir une) des buissons d'orties qui couvrent le mur clôturant d'un côté sa prairie ?

Les personnes qui descendaient du train, dernièrement, à la gare de l'Est, étaient tout étonnées en voyant s'avancer au devant d'elles, s'offrant poliment à porter leurs paquets, un jeune homme d'une vingtaine d'années, vêtu d'un pantalon pâle à carreaux et d'un pardessus vert d'eau à la boutonnière duquel s'épanouissait une superbe gloire de Dijon ; la tête couverte d'un chapeau brun verdâtre fendu dans sa longueur et laissant échapper des boucles de cheveux bien graissés de pomnade.

La rose de la boutonnière et la badine que notre gaillard portait à la main dérotaient particulièrement les voyageurs qui hésitaient à lui confier leurs paquets ; mais les prétentions modestes de l'élegant commissionnaire eurent vite raison de leurs scrupules.

Pour nous, qui connaissons de longue date ce jeune gommeux, nous n'en pouvions croire nos yeux : un de nos amis, esprit curieux qui cherche le pourquoi de toute chose, ne put s'empêcher de l'interroger discrètement sur la provenance de son éblouissante toilette.

Il lui fut répondu sans fausse honte que c'était un cadeau d'une amie généreuse. La surprise de notre ami était visible ; mais l'autre n'en saisit pas la nature et il s'en offensa : « En ewé ni qué d'lai volé savé Monsieu ; on a toudi sté crapuleux, mais on est d'ineuré brave et honnête !... » (Textuel).

Nous sommes heureux d'apprendre que deux de nos concitoyens viennent de se distinguer devant le jury central : M. Thomas Lambert a subi avec distinction l'examen de candidat en pharmacie et M. Henri Despret la première épreuve de la candidature en notariat.

Nos chaleureuses félicitations.

Voici les résultats du grand concours de jeu de quilles organisé par la société des douze frères :

1^{er} prix M. Pauwels, Emile (amis réunis) ;

2^e » M. Dury, Jean ;

3^e » M. Ladrière, Victor (St Barthélemy).

Une prime a été gagnée par M. Evrard Victor.

Nos félicitations aux vainqueurs.

Le sieur Ernest DASCOTTE, cabaretier rue Roblet à Nivelles, a l'honneur d'inviter Mes-

sieurs les amateurs ainsi que les Sociétés au Concours de jeu de quilles qu'il donnera en son local. Le jeu commencera aujourd'hui Dimanche pour finir le Dimanche 9 Septembre, à 6 heures du soir.

La fête du Cercle Symphonique.

Il est trop tard pour rendre compte de la fête du Cercle Symphonique : Nous tenons cependant à en dire quelques mots pour prouver à ce Cercle la sympathie qu'il inspire à l'Aclot.

Nous avons vu réunie à cette fête la jeunesse nivelloise : Le Cercle Symphonique est en effet composé en grande partie d'éléments jeunes. Il n'est affligé d'aucune espèce de prétention : ce qu'il veut, ce qu'il réalise, c'est donner chaque année au public nivellois quelques concerts où il se produit d'une façon presque brillante, concerts qu'il fait suivre d'ordinaire d'un bal des plus animés.

L'Aclot félicite le Cercle Symphonique du but qu'il poursuit, et espère que le succès continuera, comme par le passé, à encourager et à récompenser ses efforts.

Cercle Musical.

Programme du Concert qui sera donné aujourd'hui dimanche, à 4 heures précises de l'après-midi, au Parc de la Dodaine et le jeudi suivant, à 8 heures du soir, sur le kiosque de la Grand'Place :

1. En r'tournant à la caserne (marche)	MAQUET.
2. Ouverture fantastique	COVAERT.
3. Air varié pour tuba	CHRISTOPHE.
4. Italia-Vale (Graziani) arrangée par	KREIN.
5. Gavotte de Rognon, arrangée par	KREIN.
6. Méphistophélès (fantaisie)	STEENBRUGEN.
7. Potka des Ours	MARX.

Le Cercle Musical de notre ville, se rendra à Liège, le dimanche 2 septembre prochain, pour prendre part aux grandes fêtes qui y sont organisées à l'occasion du Congrès de la Fédération des Instituteurs Belges.

Les membres honoraires, ainsi que les personnes étrangères à la Sociétés qui voudraient participer à cette excursion sont priées de se faire inscrire chez M. STAUMONT, rue de Namur, avant le jeudi 30 août courant.

Le prix du billet aller et retour valable pour deux jours est fixé comme suit :

Secoude : 6,40. — Troisième : 4,25.

(Communiqué).

Correspondance.

R. S. à R. V. Nivelles.

Je serai cet après-midi au Concert du Cercle et leverai deux doigts si la chose est possible.

Nous informons nos lecteurs que l'insertion des correspondances coûte 20 centimes la ligne.

Ces correspondances déposées dans la boîte du journal sous enveloppe avec le prix de l'insertion en timbres poste, paraîtront dans le plus prochain numéro.

TRIBUNAUX.

Les prévenus traduits en police correctionnelle présentent souvent des moyens de défense qui stupéfient littéralement, mais il n'y a que les gamins de Paris, renvoyés devant le tribunal, à l'occasion de menus délits, qu'ils ne peuvent nier matériellement, pour trouver de ces attentions qui auraient désopilé le poète grec Philémon, lequel mourut de rire en voyant un âne manger des figues ; il est vrai qu'il avait 97 ans (pas l'âne, bien entendu).

Voici sur le banc, un des gamins en question ; il se nomme Boisseau et a 11 ans.

M. le président. Vous n'avez jamais été condamné ?

Le prévenu. Non m'sieu, pas encore (rires).

M. le président. Ah ! pas encore ; mais avez-vous été poursuivi ?

Boisseau. Oui m'sieu, j'étais tout petit ; il y a une vache qui a couru après moi. (Rires).

M. le président. Je vous demande si les agents vous ont mené quelquefois chez le commissaire de police ?

Boisseau. La fois du couteau seulement.

M. le président. Oui, un couteau de 13 sous, que vous avez volé à l'étalage d'un bazar, reconnaissez-vous le fait ?

Boisseau. M'sieu, c'était pas pour moi, c'était pour Taupineau !

M. le président. Qu'est ce que c'est que Taupineau ?

Boisseau. M'sieu, c'est un camarade dont nous regardions le bazar ensemble, alors il me dit : Oh je voudrais bien un beau couteau comme ça, alors moi j'en ai vu un...

M. le président. Et vous l'avez pris à l'étalage.

Boisseau. M'sieu il était... presque tombé... (Rire général).

Presque tombé ! l'âge mûr ne trouverait pas cela.

Le père Boisseau est cité comme civilement responsable de monsieur son fils. Il arrive à la barre et s'y cramponne en homme qui ne compte pas trop sur la solidité de ses jambes.

M. le président. Vous ne surveillez donc pas votre fils ?

Le père. Pas le surveiller ?... moi !... Je lui fiche une pile tous les jours. (A son fils) : Tu verras ça en rentrant à la maison.

M. le Président. Il ne s'agit pas de frapper votre enfant, mais de lui donner de bons conseils et surtout de bons exemples, de meilleurs qu'en ce moment.

Le père. Moi !... Qu'est-ce que j'ai fait ?

M. le Président. Vous êtes ivre.

Le père. J'ai bu une tournée avec un marchand de vin, dont je lui avais donné mon garçon comme apprenti, l'ayant déjà placé chez cinq ou six marchands de vin ; il n'y reste pas.

M. le Président. Vous me paraissez y rester, vous ; c'est en cela, en effet, que vous lui donnez l'exemple. Avez-vous d'autres enfants ?

Le père. J'en ai dix.

M. le Président. Dix !

Le père. Dix, ma femme et moi. (Rires).

M. le Président. Je pense bien.

Le père. Non, mais c'est pour vous dire qu'avant de nous marier, elle en avait quatre.

M. le Président. Alors, ça vous en fait quatorze ?

Le père. Oh ! non, parce que quand ma femme m'a épousé, les péres ont très bien agi.

M. le Président. Les péres ?

Le père. Oui, car chacun a pris le sien (rire général dans l'auditoire) ; oh ! ils ont très bien agi.

M. le Président. Enfin, réclamez-vous votre fils ?

Le père (à son fils) : Veux-tu apprendre un état, à la fin des fins ?

Boisseau. Oui p'pa ; mais pas garçon marchand de vin.

M. le Président. Cet enfant à raison ; il y en a déjà trop, de marchands de vins.

Le père. Je peux pourtant pas le mettre en apprentissage chez un ministre.

Boisseau. Il y a Taupineau que son père a un état que je veux bien l'apprendre.

Le père. Qu'est-ce qu'il est ?

Boisseau. Il est logeur. (Rire dans l'auditoire).

Le père. Apprenti logeur. Il est à tuer.

Le tribunal, jugeant que le prévenu a agi sans discernement, ordonne qu'il sera rendu à son père qui le réclame.

Le père Boisseau (sortant). Qu'est-ce que je vas en faire, de ce clameau-là ? (Gazette des Tribunaux).

État-civil de Nivelles.

Du 18 au 25 août.

Naissances. Marguerite-Jeanne-Joséphine-Ghislaine Hautain. — Gaston-Louis-Ghislain Maque. — Jules-Henri-Elisée-Napoléon-Ghislain Rostenne. — Urbain-Charles-Louis-Gh. Durieux. — Lucie-Marie-Joseph Robert.

Mariage. Jules-Désiré-Albert-Ghislain Pierseaux, 25 ans, marchand de levure, avec Irna-Joséphine-Gh. Philippou, 22 ans, boulangère.

Décès. Anne-Thérèse-Ghislaine Seret, 79 ans, rentière, veuve de Ghislain-Thésphile Aglave, décédée avenue de la gare du nord.

Tribunal correctionnel de Nivelles

Audiences des 10, 11 et 13 Août 1888.

Ont été condamnés :

Auguste-François H. de Jodoigne, pour coups etc., à 3 mois et 50 francs.

Joséphine M. de Jodoigne, pour coups et blessures, à 16 jours.

Claire-Eugénie H. de Jodoigne, pour coups et blessures, à 30 francs.

Marie-Thérèse H. de Jodoigne, pour coups et blessures, à 8 jours.

Pierre-Joseph M. de Jodoigne, pour coups et blessures, à 26 francs.

Gustave M. de Glabais, pour destruction de récoltes, à 16 jours.

Joseph M. de Glabais, pour destruction de récoltes, à 1 mois.

Pierre D. de Couture St Germain pour vol et récel, à 3 mois.

Prosper D., de Lasne Ch.-S-Lambert pour vol et récel, à 7 mois.

Alphonse H. et J. B^e E. de Wavre, pour vol à 15 jours.

Jacques-Joseph D. de Perwez, pour coups et blessures, à 26 francs.

Anaclef A. de Wauthier-Braine, pour coups et blessures, à 15 jours.

Arthur D. de Wautier-Braine, pour coups et blessures à 15 francs.

Pierre Joseph B. d'Ophain, pour coups et blessures, à 26 francs.

Louis François H. d'Ophain pour coups et blessures, à 26 francs.

Désirée C. de Wavre, pour coups et blessures, à 15 francs.

Henri-Joseph D., de Tubize, pour coups et blessures, à 1 mois.

Pierre-Joseph C., de Perwez, pour coups et blessures, à 8 jours.

Nestor S., de Thorembs-St-Trond, pour coups et blessures, à 8 jours.

Ernest J., de Cambrai, pour vol qualifié, à 8 mois.

Adolphe S., sans domicile, id. à 8 mois.

Alfred T., de Gosselies, id. à 2 mois.

Victor P., de Geest-Gérompont, pour coups, à 16 jours.

Rosalie C., de Perwez, pour outrages, à 30 francs.

Ont été acquittés :

Henri-François C., de Jodoigne, Artiste, de Biez, Jules D., de Huppaye et Jean-Xavier G., de Waremmé, prévenus de coups et blessures.

Eugénie T., de Tourcoing et Victorine G., de Bruxelles, prévenues de vol qualifié.

Jean-B^e L., de Baisy-Thy, prévenus de coups et blessures.

Marchés de Nivelles du 25 Août.

Fronient vieux, les 100 kilogs, 21,00 francs — Fronment nouveau, 00,00 — Seigle vieux, 14,00 — Seigle nouveau, 12,50 — Avoine indigène, 14,00 — Escourgeon, 15,00 à 16,00 — Beurre, le kilog 1,40 à 1,20 — Œufs, les 26 2,20.

Quelques marchands de beurre, peu délicats, ont essayé d'introduire sur le marché de Nivelles un genre de fraude qui devait leur rapporter gros.

Voici comment ils procédaient : Sous une couche de beurre de première qualité, ils enfermaient une matière grasse qui n'avait du beurre que l'apparence et ils vendaient le tout au prix de la bonne marchandise.

Plusieurs personnes avaient été victimes de ce truc, mais, comme toujours en pareil cas, elle avaient préféré se taire pour s'éviter des « embarras ».

Grâce à l'énergie de la Dame d'un industriel de notre ville ce commerce plus fructueux qu'honnête a été supprimé par l'intervention de la police.

On peut se procurer chez
M. VINCLAIRE - RUCLOUX,
grand'place, le journal L'Aclot,
à raison de 5 centimes le n^o.

Étude de Maître FRANÇOIS LEBLOND, Notaire
rue de Namur à Nivelles.

Le dit notaire LEBLOND vendra publiquement :

Le lundi 27 août, à 2 heures de relevée, à la requête et en la demeure de M. Victor Philippon, faubourg de Namur à Nivelles,

LE MOBILIER

garnissant la dite demeure.

A crédit sous caution.

Le jeudi 30 du même mois, à 2 heures de relevée, à la requête des héritiers de M. F^{ois} Lejour, en sa vie rentier à Nivelles, chez M^{ons} V^o Adrien Hanne, cafetière, rue de Mons en la dite ville :

Une PROPRIÉTÉ

nommée LA PANNETERIE,

au lieu dit Géronster sous Nivelles, comprenant 5 maisons avec jardins, le tout grand environ 50 ares 45 centiares, joignant le chemin de Nivelles à Monstreux, MM. Moreau, Lerminiaux et Charlier.

Il sera formé des lots au gré des amateurs.

Le lundi 3 Septembre 1888, à 2 heures de relevée, à la requête de Monsieur Ernest Gérard négociant à Nivelles, chez M. Louis Saintes, à la trappe à rats, faubourg de Namur à Nivelles,

LES

RÉCOLTES

ci-après campagne du buisson du loup sous la dite ville :

I. 3 hectares 50 ares de **seigle** en meule.

II. 4 hectares 56 ares de **froment** en meules.

III. 4 hectares d'**avoine** sur pied.

IV. 40 ares de **pommes de terre**.

V. 3 hectares de **betteraves**.

A crédit sous caution.

Le mardi 4 septembre, à 2 heures de relevée, en la distillerie S^{aint} Denis, faubourg de Namur à Nivelles :

100 bouteilles Malaga — 27 id. Volnay 1878 — 100 id. vins d'Espagne — 90 id. vin du Rhin — 400 id. vin blanc — 1000 id. S^{aint} Emilion 1884 — 35 id. Madère vieux.

Liqueurs diverses telles que : Punch, Anisette, Curaçao, Cognac, Groseille, Ananas, Citron, Kirsch, Vanille, Marasquin, etc.

Étiquettes, bouteilles vides et bouchons.

Crédit sous caution.

Le mardi 11 septembre à 1 heure de relevée, à la requête et en la demeure de M. Josse Weckx, tenant le café de la régence, grand' Place à Nivelles,

LE MOBILIER

garnissant la dite demeure ainsi que : les vins consistant en bordeaux, bourgogne, champagne, etc.

Pour tous renseignements s'adresser en l'étude du dit notaire LEBLOND.

A louer immédiatement :

DEUX MAISONS NEUVES situées place de l'Esplanade, en la dite ville, appartenant à M^{ons} V^o Bosquet.

S'adresser au dit Notaire LEBLOND.

A PARTIR DU 1^{er} SEPTEMBRE
LES ATELIERS ET MAGASINS DE CHAUSSURES
DE LA

Maison JAMART

seront transférés
du n^o 28 au n^o 63 au-dessus
de la même place.

Vins et Spiritueux

Produits garantis purs et de provenance directe

LÉON VINCLAIRE-RUCLOUX

33, GRAND'PLACE, NIVELLES

Champagne Charles RIVART, Reims

HAUTAIN Frères

faubourg de Mons, Nivelles

Pavements céramiques, cheminées, tuyaux en grès vernissés pour canalisations, égouts, courbes, raccords, syphons, sterksputten et vases de latrines ordinaires et à syphons : le tout provenant des meilleures fabriques.

Nouvelle Invention

SONNERIE PNEUMATIQUE

Remplaçant la sonnerie électrique

PLACEMENT A TOUT ÉTAGE

OCT. LEHERTE

SERRURIER-POÉLIER, BREVETÉ

Médaille à l'Exposition de Nivelles, 1887
FAUBOURG DE NAMUR, NIVELLES

fabriquant de serres, poêles, cuisinières, chassis de couche, grillages, volière, meubles de jardins, gradins, tables, gloriettes, poulaiiers, douche en cuivre et en fonte, fauteuils à tente se repliant avec grande facilité (nouveau système).

PRIX MODÉRÉS.

Fabrique et Magasin

DE MEUBLES

SPÉCIALITÉS DE MEUBLES EN NOYER DEUX TONS
MEUBLES DE TOUS STYLES

EN CHÊNE SCULPTÉS

MODELAGE, MENUISERIE, SCULPTURE, TOURNAGE
SIÈGES, FAUTEUILS

J. DURIEUX-DIEUX

RUE DE NAMUR, 45, NIVELLES

Glaces argentées, étamées et pour vitrages
Verres gravés et fantaisies
Laines, Plumes, outils

Réparations en tous genres
Déménagements

Bois de toute espèce et pour découpage.

Change, fonds publics, coupons

ORDRES DE BOURSE

Commission un franc par mille

ÉDOUARD ATQUET

RUE DE BRUXELLES, 18

LOUIS DEVILLE

ARCHITECTE

Place de l'Esplanade à Nivelles

Agent-dépositaire des Usines belges de Carreaux Céramiques.

Carreaux Céramiques fins, unis et incrustés.
(Genres Mavbeuge.)

Carreaux et Pavés Céramiques unis.

Ces produits sont admis dans les travaux de l'Etat, des communes et du Génie.

Carreaux en Ciment Portland comprimé.

Marbrerie complète. — Produits Réfractaires. — Poteries de grès vernissées. — Ciment Portland et Ciments ordinaires.

GROS ET DÉTAIL

Prix défiant toute concurrence

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE

DE

MAURICE BERNIER

BOULEVARD DES ARCHERS, NIVELLES

Affiches, Factures, Circulaires, Registres à souches et autres, Bordereaux d'expédition, imprimés administratifs, etc., etc.

Spécialité pour LETTRES MORTUAIRES.

Nivelles, imprimerie Maurice BERNIER.